

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 13/03/2017 Date de révision: 13/03/2017 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance (UVCB)
Nom commercial : FERTIGO PRO BORE
Nom chimique : acide orthoborique, composé avec 2-aminoéthanol
N° CE : 247-421-8
N° CAS : 26038-87-9
Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119548394-33-0011
Formule brute : C2H7NO.xBH3O3
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage exclusivement professionnel
Utilisation de la substance/mélange : Engrais

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FERTIGO PRO
11 Route Nationale 4
51320 COOLE
T 03 52 99 00 00
www.fertigopro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage non applicable.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : UVCB

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	%
FERTIGO PRO BORE	(N° CAS) 26038-87-9 (N° CE) 247-421-8 (N° REACH) 01-2119548394-33-0011	100

Textes des phrases R et H: voir section 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général** : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation** : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- Premiers soins après contact oculaire** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion** : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Mousse. Eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non applicable (produit aqueux non combustible).

Danger d'explosion : Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Bottes, gants et lunettes.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Délimiter la zone de danger. Assurer une ventilation appropriée.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections (8, 13).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage).

Produits incompatibles

: Bases fortes. Acides forts.

Informations sur le stockage en commun

: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Lieu de stockage

: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

FERTIGO PRO BORE (26038-87-9)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	3,3 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	5,9 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	1,7 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,4 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	1,7 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,026 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,0026 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0,26 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0,054 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,0054 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,014 mg/kg poids sec
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	66,7 kg/kg de nourriture
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité. Vêtements de protection. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter des vêtements de travail appropriés

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Protection des mains:

Porter des gants appropriés. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Caoutchouc nitrile

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité. Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire



Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Solution aqueuse.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7,7 (7,4 - 8,4)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,37 (1,36 - 1,38) (à 20-25°C)
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Viscosité, cinématique	: 15 mm ² /s (20°C)
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'abri du gel.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

FERTIGO PRO BORE (26038-87-9)	
DL50 orale rat	< 2000 mg/kg de poids corporel
DL 50 cutanée rat	< 2000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,7 (7,4 - 8,4)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 7,7 (7,4 - 8,4)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

FERTIGO PRO BORE (26038-87-9)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1000 mg/kg de poids corporel
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	1000 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction : Non classé

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

FERTIGO PRO BORE (26038-87-9)	
Viscosité, cinématique	15 mm ² /s (20°C)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

FERTIGO PRO BORE (26038-87-9)	
CL50 poisson 1	617 mg/l <i>Cyprinus carpio</i> ; 96h
CE50 Daphnie 1	423 mg/l <i>Daphnia magna</i> ; 48h

12.2. Persistance et dégradabilité

FERTIGO PRO BORE (26038-87-9)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 15 01 02 - emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>
14.5. Dangers pour l'environnement				
<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i> <i>Polluant marin : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>	<i>Dangereux pour l'environnement : Non</i>
<i>Pas d'informations supplémentaires disponibles</i>				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

FERTIGO PRO BORE n'est pas sur la liste Candidate REACH

FERTIGO PRO BORE n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Réservé à un usage exclusivement professionnel.

Seveso Information : Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso II

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance

La substance est classée non dangereuse dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP]

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:	
ADN	<i>Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures</i>
ADR	<i>Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route</i>
CLP	<i>Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008</i>
FDS	<i>Fiche de données de sécurité</i>
IATA	<i>Association internationale du transport aérien</i>
IMDG	<i>Code maritime international des marchandises dangereuses</i>
REACH	<i>Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006</i>
RID	<i>Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer</i>

FERTIGO PRO BORE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Conseils de formation

: Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Autres informations

: DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit